

SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

AFER-SFER

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Monsieur Geoffroy LENOIR

Directeur général

Madame Frédérique NAKACHE

Administrateurs

Monsieur Geoffroy LENOIR

ABEILLE EPARGNE RETRAITE, représentée par Monsieur Emmanuel QUENET

AFER EUROPE +, représentée par Madame Agnès NARJOZ

AFER (Association Française d'Epargne et de Retraite), représentée par Madame Myriel PELLISSIER

ABEILLE VIE représentée par Monsieur Yoni KRIEF

Madame Antoinette MORTIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet KPMG SA, représenté par Monsieur Christophe COQUELIN

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Afer-Sfer

Adresse du siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris - France

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (ci-après la « SICAV »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, l'actionnaire est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau de l'actionnaire.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et l'actionnaire est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Spécificité fiscale : la SICAV est un OPC éligible à la gestion des capitaux versés dans le cadre de contrats d'assurance libellés en unités de compte bénéficiant du statut fiscal « DSK », en combinaison avec une unité de compte « à risque » (article 125-0 A du Code Général des Impôts).

Synthèse de l'offre de gestion

Actions	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de l'action	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
C/D	FR0000299364	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	15,24 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie souscrits par l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum

D	FR001400LOQ6	Distribution	Distribution	Euro	Dernière VL connue de l'action CD (FR0000299364) à la date de création de l'action D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie souscrits par l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum
---	--------------	--------------	--------------	------	--	---	----------------	----------------

Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de 8 ans, d'optimiser la performance de capitaux investis dans des contrats d'assurance-vie, libellés en unités de compte relevant du statut fiscal « DSK », en investissant en actions françaises ou de l'Union Européenne en se comparant à l'indice de référence composite 65% CAC® 40 + 35% JPM EMU.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice composite suivant :

- 65% CAC® 40 (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice actions est composé à partir d'un échantillon de 40 valeurs des marchés réglementés d'Euronext Paris, choisies parmi les 100 plus fortes capitalisations. Il est calculé quotidiennement et publié par Euronext ;
- 35% JPM EMU (cours de clôture, coupons réinvestis) : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellés en euro, de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.

La SICAV est gérée activement. La composition de la SICAV peut s'écarte matériellement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs.

L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires sous réserve du respect des limites d'exposition fixées au présent prospectus ; si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celle des obligations, le gestionnaire pourra donc librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories

Les allocations sont revues périodiquement par le gestionnaire.

Le portefeuille de la SICAV pourra être exposé :

- Entre 60% et 100% de l'actif net aux marchés d'actions français ou de l'Union Européenne ;
- Entre 0% et 40% de l'actif net aux marchés de taux de la zone Euro ou de l'Union Européenne, en titres de créance ou instruments du marché monétaire.

La sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif net en parts et actions d'OPC.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés et d'instruments intégrant des dérivés.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion et des critères de sélection qualitatifs et quantitatifs suivants :

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;
- Respect de la fourchette de sensibilité de la SICAV, comprise entre 0 et +8.

Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100% de son actif net.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, la SICAV est dite « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économes durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

❖ ***Actions et titres donnant accès au capital :***

Le portefeuille de la SICAV sera exposé entre 60% et 100% de l'actif net aux marchés d'actions français ou de l'Union Européenne.

Le portefeuille de la SICAV comprendra au minimum 60% de l'actif net d'actions cotées. Au-delà de ce minimum, il pourra également comprendre d'autres actions et des titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés.

Les titres détenus pourront concerter tous les secteurs économiques. Les émetteurs sélectionnés relèveront de la France et, dans la limite de 10% de l'actif net, d'autres pays de l'Union Européenne.

Les titres détenus relèveront de toutes tailles de capitalisation et seront libellés en euro ou, dans la limite de 10% de l'actif net, en autres devises de l'Union Européenne.

❖ ***Titres de créance et instruments du marché monétaire :***

La SICAV pourra détenir entre 0% et 40% de l'actif net, des titres de créance et instruments du marché monétaire. La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition pourra être inférieure ou supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone Euro et, dans la limite de 10% de l'actif net, des pays de l'Union Européenne hors zone Euro. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 40% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

La sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les titres détenus seront libellés en euro ou en autres devises de l'Union Européenne.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement, ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* Répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

La SICAV pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

• **Nature des instruments utilisés :**

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur indices et sur single-name) et Total Return Swap (TRS) (sur indices et sur single-name)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

La SICAV pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion de la SICAV.

Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, la SICAV peut recevoir/verser des garanties financières (collatéral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

La SICAV pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans les conditions définies ci-après :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes

- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

La SICAV ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

La SICAV pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

La SICAV n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé de la SICAV, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque la SICAV a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans la partie « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de la SICAV, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de la SICAV.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, la SICAV supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, la SICAV peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par la SICAV seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de la SICAV, les risques pour l'actionnaire sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de la SICAV est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, la SICAV pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative de la SICAV baissera si celle-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la notation vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de change

Etant donné que la SICAV peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, l'actionnaire pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

Dans la mesure où la SICAV peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative de la SICAV peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels la SICAV est exposée.

Risque de contrepartie

L'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

La SICAV peut être exposée à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels la SICAV investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment la SICAV aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)

La SICAV peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque en matière de durabilité

La SICAV est exposée à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité

La SICAV est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important des actions de la SICAV, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection

La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Huit ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédent le jour de calcul de la valeur liquidative.

24/01/2024 :

Création de l'action de distribution dénommée « D » - Code ISIN : FR001400L0Q6.

01/02/2024 :

Mise à jour des Statuts (« Gates »).

CHANGEMENT(S) À VENIR

15/11/2024 :

Création de l'action de capitalisation et/ou distribution dénommée « Afer Génération Sfer » - Code ISIN : FR001400RXS7.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site Internet www.afer.fr

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice social et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2024.

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, les perspectives de pivot des banques centrales ont conduit à une détente marquée des taux. Dans ce contexte nous avons réduit la duration, notamment sur l'Italie et, en fin d'année, celle-ci était même légèrement négative. Nous avons également conservé notre positionnement sur la pentification de la courbe de taux euro et maintenu notre surexposition tactique sur le crédit notamment sur le haut Rendement. En ce qui concerne les actions, nous nous sommes exposés sur les actions Mid contre Large euro et nous avons profité de positions sur les dividendes Eurostoxx 50 au cours du trimestre. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps (baisse des taux et regain d'appétit pour le risque).

Après plusieurs années de contre-performances liées en partie à la remontée des taux, nous avons estimé que le marché des foncières cotées offre un potentiel de rebond non négligeable et avons initié en début d'année 2024 une position de surperformance de ce secteur par rapport au marché de la zone euro. Sur le premier trimestre, l'orientation du cycle macro actuel a milité pour être surpondéré actions. La dynamique de marché est restée toujours bien orientée ainsi que les fondamentaux micro. Le positionnement certes élevé à milité temporairement pour une prise de bénéfice en février. Sur le trimestre, nous avons globalement gardé un biais positif sur la classe d'actifs. Concernant la duration, nous avons repris prudemment de l'exposition avec des obligations à haut rendement toujours attractives. Nous estimions le portage intéressant avec un taux de défaut faible. Nous avons donc renforcé notre exposition au cours du trimestre.

Sur le deuxième trimestre 2024, nous avons maintenu nos positions longues actions jusqu'en juin, puis nous les avons couvertes avec des put spread en anticipation de marché plus volatil au cours de l'été. Sur la partie taux, nous avons maintenu nos positions de pentification et renforcé la duration via des futures sur le Bobl, les banques centrales s'approchant de la fin du resserrement monétaire. Nous avons également renforcé notre exposition sur le segment high yield.

Au quatrième trimestre de l'exercice, nous avons profité de la baisse des marchés début août pour prendre des bénéfices sur notre put spread, et à l'inverse, initier des positions de call spread. Nous avons également initié une position sur les dividendes 2025. Sur la partie taux nous avons pris des bénéfices sur le segment high yield.

Poche actions :

L'exercice s'est soldé par une hausse du CAC40 de près de 11% mais avec une certaine volatilité. Une première partie de l'année a été marquée par une progression soutenue avec un record atteint au mois de mai, les données macroéconomiques crédibilisant un scénario de ralentissement économique maîtrisé et la perspective de baisse de taux des banques centrales. Les résultats des entreprises ne montraient pas de dégradation marquée et les perspectives communiquées par les entreprises apparaissaient raisonnablement optimistes. Ce contexte a particulièrement profité aux valeurs cycliques. Le CAC40 s'est en revanche retourné en juin après la dissolution de l'Assemblée nationale et la hausse de la prime de risque sur la dette française qui en a suivi. Cette phase a plutôt profité aux valeurs défensives les moins sensibles à leur marché domestique. L'exercice a néanmoins pu terminer en hausse avec l'enchainement des assouplissements monétaires aux Etats-Unis, en Europe et en Chine.

Sur l'ensemble de l'exercice, les secteurs ayant le plus progressé sont les valeurs industrielles, la santé, l'assurance et la chimie. A l'inverse, les secteurs de la consommation discrétionnaire, le luxe et l'automobile, ont baissé, affectés par le ralentissement de la consommation en Chine. Le rebasage sévère par Stellantis de ses perspectives de marge et de résultats en fin d'exercice a fortement pesé sur la valeur et le secteur automobile. Le secteur de l'énergie a également pesé alors que les déclarations de l'Arabie Saoudite traduisant un moindre soutien des prix faisaient baisser les prix du pétrole dans un contexte de ralentissement de la demande chinoise.

Tout au long de l'exercice nous avons cherché à maintenir un portefeuille équilibré entre valeurs cycliques et défensives, tout en recherchant les inflexions positives et les valorisations attractives. Nous avons renforcé les valeurs défensives ayant des moteurs de croissance spécifiques (Sanofi, Danone, Sodexo, Veolia Environnement). Nous avons renforcé des titres excessivement attaqués (Téléperformance, Edenred ou L'Oréal et Hermès début août). Au sein des secteurs ou des styles, nous avons réalisé des arbitrages au regard des valorisations et/ou des perspectives de croissance : renforcement de Renault vs Michelin, BNP et Société Générale vs AXA, Hermès vs Kering et LVMH, Saint Gobain vs Air Liquide. Nous avons renforcé l'énergie en début d'exercice avec la création d'une ligne Technip Energies, fortement attaqué à la suite d'un article sous-entendant un non-respect des sanctions contre la Russie mais allégé TotalEnergies en fin de période dans la crainte de révision en baisse des attentes de résultats. Nous sommes revenus sur le secteur immobilier, avec des achats d'Unibail Rodamco, dans un contexte de baisse des taux.

Les secteurs les plus sur-représentés en fin d'exercice sont la santé, les banques et l'agroalimentaire. Les plus sous-représentés sont les produits de consommation discrétionnaire et la technologie.

Poche taux :

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin. La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0.50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

Performances

Sur la période, la performance de la SICAV a été de 9,11% pour l'action C et de 4,32% pour l'action D qui a été lancée le 24/01/2024 contre 9,53% pour l'action C et 4,37% pour l'action D concernant l'indice composite (65% CAC40 DNR – 35% JPM EMU)

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER-SFER ACTION C/D	FR0000299364	29/09/2023	30/09/2024	9,11%	9,53%	71,95 €	78,27 €
AFER-SFER ACTIONS D	FRO01400L0Q6	24/01/2024	30/09/2024	4,32%	4,37%	75,16 €	77,13 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS	
				(en devise de comptabilité, hors frais)	
AFER-SFER	OPC	FR001400KPZ3	OFI INV ESG LIQUIDIT PART I	589 288 061,36	623 704 913,95
AFER-SFER	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	225 047 971,85	350 721 617,26
AFER-SFER	OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	155 158 267,80	159 592 179,27
AFER-SFER	OPC	IE00B66F4759	ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	136 830 645,39	135 645 456,96
AFER-SFER	OBLIGATIONS	IT0005415416	ITALIAN REPUBLIC i 0,65% 15/05/2026	130 083 726,77	131 485 494,82
AFER-SFER	OPC	LU0192223062	BNP PARIBAS EASYETF FTSE EPRA EUROZONE	116 876 046,93	34 577 127,28
AFER-SFER	OBLIGATIONS	FR0013516549	FRANCE 0% 25/11/2030	82 154 801,70	103 027 628,80
AFER-SFER	OPC	FR0011381227	OFI INVEST ESG MONÉTAIRE PART A	94 046 790,81	94 454 687,94
AFER-SFER	ACTIONS	FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	30 167 214,39	93 623 258,61
AFER-SFER	OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONETAIRE PART I	76 099 536,16	259 782,77

Réfaction

En application des dispositions prévus par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40% et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Action C/D :

Distribution unitaire par action : **0,14€**

- Dont par éligible à la réfaction de 40% : **0,14€**
- Dont par non éligible à la réfaction : **0€**

Action D :

Distribution unitaire par action : **4,02€**

- Dont par éligible à la réfaction de 40% : **1,15€**
- Dont par non éligible à la réfaction : **2,87€**

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 30/09/2024
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- Futures : 2 408 558 470 euros
- Options : 89 468 051,51 euros

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, la SICAV Afer-Sfer n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante :
<https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (**), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

(* Effectif présent au 31 décembre 2023)

(** Bonus 2023 versé en février 2024)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les SICAV catégorisées « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

La SICAV Afer-Sfer n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière. Nous rappelons que la SICAV Afer-Sfer ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans cette SICAV ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention visée aux articles 225-38 et 225-39 du Code de commerce n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Situation des mandats

Point sur les mandats des membres du conseil d'administration

Il n'est intervenu aucun mouvement sur la gouvernance la SICAV au cours de l'exercice.

Ainsi, le conseil d'administration se compose de 6 membres, à savoir :

Monsieur Geoffroy LENOIR	Président
ABEILLE EPARGNE RETRAITE, représentée par Monsieur Emmanuel QUENET	Administrateur
AFER EUROPE +, représentée par Madame Agnès NARJOZ	Administrateur
AFER, représentée par Madame Myrielle PELLISSIER	Administrateur
ABEILLE VIE représentée par Monsieur Yoni KRIEF	Administrateur
Madame Antoinette MORTIER	Administrateur

Le renouvellement des mandats de tous les membres devra intervenir au cours des années 2027 et 2028.

Point sur les directeurs de la SICAV

Le mandat du directeur général de la SICAV AFER-SFER de **Madame Frédérique NAKACHE** est en cours.

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Monsieur Geoffroy LENOIR

- Président du conseil d'administration de la SICAV AFER-SFER
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV AFER AVENIR SENIOR
- Président-directeur général de la SICAV OFI INVEST RENDEMENT EUROPE
- Président-directeur général de la SICAV OFI INVEST OBLIREA EURO

Monsieur Emmanuel QUENET⁶

- Représentant permanent d'ABEILLE EPARGNE RETRAITE, Administrateur de la SICAV AFER-SFER
- Représentant permanent d'ABEILLE EPARGNE RETRAITE, Administrateur de la SICAV AFER AVENIR SENIOR

Madame Agnès NARJOZ

- Représentant permanent d'AFER EUROPE+, Administrateur de la SICAV AFER-SFER
- Administrateur de l'Association Internationale sans but lucratif AFER EUROPE + (Association Fédérative d'Epargne et de Retraite en Europe)
- Administrateur de la société DUCASSE DEVELOPPEMENT SA
- Administrateur de la société SENSIMED SA (Lausanne - SUISSE)

⁶ Mandats non-validés

Madame Myriel PELLISSIER

- Représentant permanent de l'AFER dans la SICAV AFER-SFER
- Administrateur de la SICAV AFER AVENIR SENIOR
- Administrateur de l'AFER (Association Française d'Epargne et de Retraite)
- Administrateur du fonds de dotation de l'AFER pour la Recherche Médicale
- Représentant permanent de l'AFER dans la SICAV AFER PREMIUM
- Membre du CSGF de l'AFER
- Membre du conseil de surveillance du PERin de l'AFER

Monsieur Yoni KRIEF

- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, Administrateur de la SICAV AFER-SFER
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, Administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE

Madame Antoinette MORTIER

- Administrateur de la SICAV AFER-SFER
- Administrateur de la SICAV AFER AVENIR SENIOR
- Administrateur de la société anonyme VIP CONSEILS
- Administrateur de la société anonyme ABEILLE DEVELOPPEMENT VIE
- Dirigeant en France d'une personne morale étrangère, la société anonyme ALPIDAC

Madame Frédérique NAKACHE

- Directeur général de la SICAV AFER-SFER
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES
- Président-directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Co-gérante de la SCI RAWHAJPOUTALAH

Répartition des rémunérations allouées

Il a été décidé de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs au titre de l'exercice 2023-2024. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.

Sans objet pour les SICAV.

Modalités d'exercice de la Président-directeur général générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.

Le conseil d'administration a opté pour la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV AFER-SFER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

SICAV
AFER-SFER
22, rue Vernier - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

**SICAV
AFER-SFER**

22, rue Vernier - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

À l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER-SFER constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 02/12/2024 16:06:51

A red digital signature consisting of a stylized, flowing line forming a loop-like shape.

Christophe Coquelin
Associé

Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	4 867 666 722,62
Actions et valeurs assimilées (A)	2 967 500 470,61
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 967 500 470,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	1 411 310 881,58
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 411 310 881,58
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	464 874 114,51
OPCVM	464 874 114,51
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	23 981 255,92
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	4 867 666 722,62
Créances et comptes d'ajustement actifs	51 957 509,89
Comptes financiers	785 434,30
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	52 742 944,19
Total Actif I+II	4 920 409 666,81

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	3 371 925 404,01
Report à nouveau sur revenu net	494 467 054,63
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	602 934 153,78
Résultat net de l'exercice	403 854 201,82
Capitaux propres	4 873 180 814,24
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	4 873 180 814,24
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	22 047 155,91
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	22 047 155,91
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	24 599 869,18
Concours bancaires	581 827,48
Sous-total autres passifs IV	25 181 696,66
Total Passifs : I+II+III+IV	4 920 409 666,81

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

30/09/2024

Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	102 212 425,63
Produits sur obligations	18 720 882,76
Produits sur titres de créances	395 297,49
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	781 620,86
Sous-total Produits sur opérations financières	122 110 226,74
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-295 041,19
Sous-total Charges sur opérations financières	-295 041,19
Total Revenus financiers nets (A)	121 815 185,55
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-43 562 850,90
Frais de gestion de la société de gestion	-43 562 850,90
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-43 562 850,90
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	78 252 334,65
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-2 302 392,87
Sous-total Revenus nets I = C+D	75 949 941,78

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	275 051 894,93
Frais de transactions externes et frais de cession	-6 991 240,45
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	268 060 654,48
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-10 803 324,19
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	257 257 330,29
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	87 309 946,52
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-31 304,57
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	87 278 641,95
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-13 679 044,56
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	73 599 597,39
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-2 660 920,14
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-291 747,50
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-2 952 667,64
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	403 854 201,82

ANNEXE

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	4 873 180 814,24	4 850 247 419,19	4 397 573 951,36	5 320 354 127,29	4 561 807 420,36
Nombre de titres					
Catégorie d'actions C/D	61 982 659,0000	67 404 243,0000	70 004 740,0000	73 564 416,0000	77 970 207,0000
Catégorie d'actions D	278 822,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions C/D en EUR	78,27	71,95	62,81	72,32	58,50
Catégorie d'actions D en EUR	77,13 ⁽³⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions C/D en EUR	-	-	-	-	0,08
Catégorie d'actions D en EUR	2,87	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions C/D en EUR	0,14 ⁽¹⁾	0,37 ⁽²⁾	0,35	0,36	0,23
Catégorie d'actions D en EUR	1,15	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions C/D en EUR	23,02	-	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	-

(1) Dont 1 acompte sur le revenu net reporté : € 0,10 le 14/03/2024

(2) Dont 2 acomptes sur le revenu net reporté : € 0,02 le 16/03/2023 et € 0,09 le 15/06/2023

(3) La catégorie d'actions D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 75,16.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIÉ)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Un titre est noté « Investment grade » si sa note se situe dans la fourchette de Aaa à Baa3 pour Moody's ou de AAA à BBB- pour Standard & Poor's. Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec une note inférieure sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

En cas de notation non disponible, le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Pour les catégories d'actions C/D et D, les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

Description des frais de gestion indirects

La SICAV pouvant être investie jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés mais restent non significatifs.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Part C/D

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation du revenu net. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Part D

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Part C/D

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Part D

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près. Le Conseil d'Administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	4 850 247 419,19
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	54 998 624,48
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-450 207 821,88
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	78 252 334,65
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	268 060 654,48
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	87 278 641,95
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-12 496 370,99
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-2 660 920,14
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-291 747,50
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	4 873 180 814,24

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Pays-Bas +/-	Luxembourg +/-	Autres pays +/-
Actif					
Actions et valeurs assimilées	2 967 500	2 722 712	230 610	14 178	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	125 721	NA	NA	NA	NA
Options	89 468	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA
Total	3 182 689	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Montants exprimés en milliers						
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Montants exprimés en milliers					
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	1 411 311	1 312 408	-	98 903	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-582	-	-	-	-582
Hors-bilan					
Futures	NA	1 086 234	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	2 398 642	-	98 903	-582

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	5 934	21 977	189 766	216 622	977 012
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-582	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	1 054 712	409 130	-377 608
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	5 352	21 977	1 244 478	625 752	599 404

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD +/-	GBP +/-	+/-	+/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	778	7	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise	USD +/-	GBP +/-	+/-	+/-
Montants exprimés en milliers				
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	778	7	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Montants exprimés en milliers			
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 089 918	321 393	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	1 089 918	321 393	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	14 432	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	14 432	
Newedge	14 432	
Comptes financiers	785	
Société Générale	785	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	-	
Collatéral espèces	-	
Concours bancaires	582	
Société Générale	582	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
LU0290355717 <i>DWS</i>	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E		Luxembourg	Obligations	EUR	143 635
LU0192223062 <i>BNP PARIBAS</i>	BNP PARIBAS EASYETF FTSE EPRA EUROZONE		Luxembourg	Actions	EUR	86 534
FR0010645325 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I		France	Obligations	EUR	73 774
FR001400A357 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R		France	Obligations	EUR	48 955
FR001400KPZ3 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I		France	Monétaire	EUR	42 527
FR0011024249 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I		France	Obligations	EUR	16 277
FR0010969550 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R		France	Obligations	EUR	15 237
FR0007385000 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS		France	Actions	EUR	14 721
FR0010596783 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC		France	Obligations	EUR	12 960

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	10 254
Total					
					464 874

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	14 432 294,39
Vente à règlement différé	33 975 114,72
Coupons à recevoir	3 550 100,78
Total créances	51 957 509,89
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-3 476 596,30
Provision commission de mouvement	-220 308,05
Achat à règlement différé	-20 902 964,83
Total dettes	-24 599 869,18
Total	27 357 640,71

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions C/D	
Actions émises	421 306,0000
Actions rachetées	5 842 890,0000
Catégorie d'actions D	
Actions émises	298 656,0000 ⁽⁴⁾
Actions rachetées	19 834,0000

(4) La catégorie d'actions D a été créée le 24/01/2024.

Commissions

Catégorie d'actions C/D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions C/D		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,88
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-
Catégorie d'actions D		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,88 ⁽⁵⁾
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-

(5) La catégorie d'actions D ayant été créée le 24/01/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	46 2326	1 595 722,93	73 774 419,93
FR0010596783	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	103 836,00	124,81	12 959 771,16
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	41 168,4753	1 032,99	42 526 623,30
FR0007385000	OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	33 172,00	443,79	14 721 401,88
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	6 800,00	1 507,92	10 253 856,00
FR0011024249	OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	11 523,00	1 412,54	16 276 698,42
FR001400A357	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	404 856,8004	120,92	48 955 284,30
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	13 467,00	1 131,46	15 237 371,82
<i>Sous-total</i>				234 705 426,81

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

		30/09/2024
Catégorie d'actions C/D		
Revenus nets		75 628 324,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		-2 596 791,08
Revenus de l'exercice à affecter (**)		73 031 533,00
Report à nouveau		494 467 054,63 ⁽⁶⁾
Sommes distribuables au titre du revenu net		567 498 587,63
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		-
Capitalisation		567 498 587,63
Total		567 498 587,63
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		0,14
Crédits d'impôts totaux		-
Crédits d'impôts unitaires		-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		61 982 659,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu		-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2024
Catégorie d'actions D	
Revenus nets	321 617,70⁽⁷⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-64 129,06
Revenus de l'exercice à affecter (**)	257 488,64
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	257 488,64
Affectation :	
Distribution	256 516,24
Report à nouveau du revenu de l'exercice	972,40
Capitalisation	-
Total	257 488,64
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,23
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	278 822,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,92
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

(6) Après distribution d'un acompte de € 6 491 977,70 pratiqué le 14/03/2024 (soit € 0.10 par action)

(7) La catégorie d'actions D a été créée le 24/01/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

30/09/2024

Catégorie d'actions C/D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		256 449 853,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter		256 449 853,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		602 934 153,78
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		859 384 007,52
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		-
Capitalisation		859 384 007,52
Total		
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		61 982 659,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		-
Catégorie d'actions D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		807 476,55
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		-291 747,50
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter		515 729,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		515 729,05
Affectation :		
Distribution		513 032,48
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		2 696,57
Capitalisation		-
Total		
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		1,03
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		278 822,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		1,84

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées					2 967 500 470,61
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>					<i>2 967 500 470,61</i>
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	145 673	25 239 303,98	0,52%
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	Manufacture	EUR	776 283	134 498 792,58	2,76%
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	1 062 706	139 448 281,32	2,86%
ALSTOM	Manufacture	EUR	1 371 464	25 557 231,64	0,52%
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	602 298	14 178 094,92	0,29%
AXA SA	Finance et assurance	EUR	3 143 054	108 529 654,62	2,23%
BNP PARIBAS	Finance et assurance	EUR	2 288 657	140 866 838,35	2,89%
CAPGEMINI SE	Communication	EUR	209 167	40 567 939,65	0,83%
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS	Manufacture	EUR	1 142 953	41 672 066,38	0,86%
MICHELIN SA	Commerce en gros	EUR	1 054 321	86 159 112,12	1,77%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance et assurance	EUR	356 603	4 894 376,18	0,10%
DANONE SA	Manufacture	EUR	1 427 819	93 293 693,46	1,91%
EDENRED	Science et technologie	EUR	682 899	23 232 223,98	0,48%
ENGIE SA	Energie	EUR	3 437 906	53 339 111,59	1,09%
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	648 877	137 951 250,20	2,83%
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	27 600	60 885 600,00	1,25%
KERING	Commerce en gros	EUR	126 895	32 592 980,75	0,67%
L'OREAL PRIME 2013	Manufacture	EUR	176 969	71 150 386,45	1,46%
LOREAL SA	Manufacture	EUR	178 695	71 844 324,75	1,47%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	455 839	313 845 151,50	6,44%
ORANGE	Communication	EUR	3 033 833	31 202 972,41	0,64%
PERNOD RICARD	Manufacture	EUR	386 042	52 347 295,20	1,07%
PLUXEE NV	Administration privée	EUR	171 751	3 252 620,44	0,07%
PUBLICIS GROUPE	Science et technologie	EUR	529 264	51 973 724,80	1,07%
RENAULT SA	Manufacture	EUR	635 003	24 758 766,97	0,51%
SAFRAN	Manufacture	EUR	533 718	112 667 869,80	2,31%
SANOFI	Manufacture	EUR	2 189 347	225 283 806,30	4,62%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	964 421	227 796 240,20	4,67%
SOCIETE GENERALE SA	Finance et assurance	EUR	2 002 629	44 758 758,15	0,92%
SODEXO	Tourisme	EUR	109 841	8 089 789,65	0,17%
STELLANTIS NV	Manufacture	EUR	2 972 071	36 859 624,54	0,76%
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	1 504 813	40 103 266,45	0,82%
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	506 322	10 946 681,64	0,22%
TELEPERFORMANCE SE	Science et technologie	EUR	262 024	24 368 232,00	0,50%
THALES SA	Manufacture	EUR	289 331	41 244 134,05	0,85%
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	4 138 817	242 120 794,50	4,97%
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	Immobilier	EUR	185 563	14 585 251,80	0,30%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Traitement de l'eau	EUR	1 681 851	49 648 241,52	1,02%
VINCI SA	Construction	EUR	944 706	99 146 894,70	2,03%
WORLDLINE	Finance et assurance	EUR	1 009 344	6 599 091,07	0,14%
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Obligations convertibles en actions					0,00
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>					<i>0,00</i>
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers - suite

Libellé	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				1 411 310 881,58	
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				<i>1 411 310 881,58</i>	
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	Administration public	EUR	5 610 000	5 391 169,27	0,11%
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Administration public	EUR	15 351 000	11 441 701,76	0,23%
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	Administration public	EUR	700 000	658 503,69	0,01%
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	Administration public	EUR	2 245 000	1 187 719,70	0,02%
BPIFRANCE FRANCEMENT 2.75% 25/10/2025	Finance et assurance	EUR	4 400 000	4 514 892,17	0,09%
BPIFRANCE SACA 0% 25/05/2028	Finance et assurance	EUR	3 400 000	3 102 194,00	0,06%
BTF 0% 25/05/2032	Administration public	EUR	18 560 000	15 160 736,00	0,31%
BTPS 2.15% 01/03/2072	Administration public	EUR	2 700 000	1 715 286,13	0,04%
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	Administration public	EUR	16 210 000	15 922 363,54	0,33%
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	Administration public	EUR	16 610 000	14 209 537,24	0,29%
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	Administration public	EUR	18 390 000	16 183 470,80	0,33%
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	Administration public	EUR	13 103 000	9 146 628,13	0,19%
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	Administration public	EUR	7 990 000	7 710 283,20	0,16%
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.875% 15/10/2031	Finance et assurance	EUR	30 000 000	31 176 466,39	0,64%
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	Autre	EUR	713 000	369 561,81	0,01%
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	Autre	EUR	504 452	378 860,54	0,01%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/11/2028	Administration public	EUR	8 190 000	7 593 030,90	0,16%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2026	Administration public	EUR	47 040 000	46 155 745,68	0,95%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2028	Administration public	EUR	4 550 000	4 365 916,45	0,09%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	Administration public	EUR	17 300 000	16 663 663,34	0,34%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	Administration public	EUR	6 538 000	6 614 915,54	0,14%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	Administration public	EUR	3 220 000	3 619 098,71	0,07%
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Administration public	EUR	4 261 000	3 986 476,03	0,08%
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	Administration public	EUR	1 270 000	612 498,38	0,01%
FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/09/2029	Administration public	EUR	2 719 000	2 493 901,81	0,05%
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	Administration public	EUR	2 938 000	1 928 528,96	0,04%
FRANCE 0% 25/11/2029	Administration public	EUR	32 380 000	28 546 855,60	0,59%
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Administration public	EUR	6 493 002	4 343 174,37	0,09%
FRANCE 0.5% 25/05/2072	Administration public	EUR	1 990 299	728 550,58	0,01%
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Administration public	EUR	16 846 824	10 070 124,43	0,21%
FRANCE 0.50% 25/05/2029	Administration public	EUR	29 970 000	27 487 010,13	0,56%
FRANCE 0.75% 25/05/2028	Administration public	EUR	14 930 000	14 144 401,81	0,29%
FRANCE 1% 25/05/2027	Administration public	EUR	20 000	19 409,83	0,00%
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Administration public	EUR	102 171 000	88 859 350,35	1,82%
FRANCE 1.5% 25/05/2031	Administration public	EUR	12 991 062	12 216 047,27	0,25%
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Administration public	EUR	7 249 021	4 909 272,37	0,10%
FRANCE 1.75% 25/06/2039	Administration public	EUR	5 450 000	4 577 381,84	0,09%
FRANCE 1.75% 25/11/2024	Administration public	EUR	5 860 000	5 933 883,07	0,12%
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Administration public	EUR	14 340 660	7 375 705,93	0,15%

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers - suite

Libellé	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou	Valeur actuelle	% Actif
			Nominal		Net
FRANCE OAT 0,50% 25/05/2025	Administration public	EUR	22 260 000	21 977 093,70	0,45%
FRANCE OAT 2,5 05/25/30	Administration public	EUR	2 940 000	2 964 737,48	0,06%
FRANCE OAT 25/05/45	Administration public	EUR	3 880 000	3 865 703,53	0,08%
FRENCH REPUBLIC 0,25% 25/11/2026	Administration public	EUR	25 188 000	24 178 997,62	0,50%
FRENCH REPUBLIC 0,5% 25/05/2026	Administration public	EUR	21 660 000	21 079 096,60	0,43%
FRENCH REPUBLIC 0,6% i 25/07/2034	Administration public	EUR	21 660 000	23 042 253,02	0,47%
FRENCH REPUBLIC 0,75% 25/05/2052	Administration public	EUR	9 042 504	4 773 277,73	0,10%
FRENCH REPUBLIC 1,25% 25/05/2036	Administration public	EUR	10 314 279	8 588 205,60	0,18%
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	Administration public	EUR	550 814	429 763,42	0,01%
FRENCH REPUBLIC 0,10% i 25/07/2031	Administration public	EUR	65 740 000	75 860 717,57	1,56%
INMOBILIARIA COLONIAL SO 2% 17/04/2026	Immobilier	EUR	10 900 000	10 844 905,73	0,22%
IRELAND 1% 15/05/2026	Administration public	EUR	3 140 000	3 095 021,44	0,06%
IRELAND 1,35% 18/03/2031	Administration public	EUR	2 690 000	2 567 990,44	0,05%
IRELAND 1,5% 15/05/2050	Administration public	EUR	1 906 477	1 467 364,68	0,03%
IRELAND 2% 18/02/2045	Administration public	EUR	7 000	6 195,87	0,00%
IRELAND REPUBLIC 2,4% 15/05/2030	Administration public	EUR	3 000	3 059,69	0,00%
IRISH 0,2% 18/10/2030	Administration public	EUR	17 460 000	15 510 985,04	0,32%
ITALIAN REPUBLIC 0,25% 15/03/2028	Administration public	EUR	34 210 000	31 688 292,07	0,65%
ITALIAN REPUBLIC 0,95% 01/03/2037	Administration public	EUR	2 130 000	1 581 809,43	0,03%
ITALIAN REPUBLIC 0,95% 01/12/2031	Finance et assurance	EUR	58 544 000	51 035 300,12	1,05%
ITALIAN REPUBLIC 1,65% 01/12/2030	Administration public	EUR	7 362 000	6 879 237,45	0,14%
ITALIAN REPUBLIC 3,25% 01/03/2038	Administration public	EUR	29 364 000	28 191 000,67	0,58%
ITALIAN REPUBLIC 3,8% 01/08/2028	Administration public	EUR	2 170 000	2 279 003,82	0,05%
ITALIAN REPUBLIC 4,0% 30/04/2035	Finance et assurance	EUR	15 474 000	16 611 337,31	0,34%
ITALIAN REPUBLIC 4,45% 01/09/2043	Administration public	EUR	45 651 000	49 040 165,55	1,01%
KFW 0% 09/11/2028	Finance et assurance	EUR	9 522 000	8 675 494,20	0,18%
KFW 0,75% 15/01/2029	Finance et assurance	EUR	891 000	839 864,05	0,02%
KFW 1,375% 31/07/2035	Finance et assurance	EUR	3 230 000	2 854 555,42	0,06%
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	Administration public	EUR	21 210 000	19 850 014,80	0,41%
KINGDOM OF BELGIUM 0,65% 22/06/2071	Administration public	EUR	1 963 746	840 063,91	0,02%
KINGDOM OF BELGIUM 1,4% 22/06/2053	Administration public	EUR	10 075 964	6 497 105,81	0,13%
KINGDOM OF BELGIUM 1,6% 22/06/2047	Administration public	EUR	2 220 000	1 638 384,94	0,03%
KINGDOM OF BELGIUM 1,70% 22/06/2050	Administration public	EUR	690 273	500 814,24	0,01%
KINGDOM OF BELGIUM 1,90% 22/06/2038	Administration public	EUR	3 250 000	2 863 281,16	0,06%
KINGDOM OF BELGIUM 2,75% 22/04/2039	Administration public	EUR	18 861 000	18 451 731,80	0,38%
KINGDOM OF BELGIUM 3,75% 22/06/2045	Administration public	EUR	1 090 000	1 182 834,70	0,02%
KINGDOM OF BELGIUM 4,25% 28/03/2041	Administration public	EUR	2 000 000	2 327 400,82	0,05%
KINGDOM OF BELGIUM 5,00% 28/03/2035	Administration public	EUR	237 500	290 510,81	0,01%
KINGDOM OF NETHERLANDS 0,5% 15/01/2040	Administration public	EUR	9 960 000	7 345 854,31	0,15%
KINGDOM OF NETHERLANDS 2,5% 15/01/2033	Administration public	EUR	11 120 000	11 472 146,70	0,24%
KINGDOM OF NETHERLANDS 3,75% 15/01/2042	Administration public	EUR	2 490 000	2 925 530,39	0,06%
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	Administration public	EUR	71 620 000	66 327 998,20	1,36%
KINGDOM OF SPAIN 0,5% 30/04/2030	Administration public	EUR	3 847 000	3 466 313,53	0,07%
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Administration public	EUR	7 819 000	4 540 865,88	0,09%
KINGDOM OF SPAIN 1,85% 30/07/2035	Administration public	EUR	11 650 000	10 492 617,18	0,22%
KINGDOM OF SPAIN 1,9% 31/10/2052	Administration public	EUR	2 651 000	1 905 868,94	0,04%
KINGDOM OF SPAIN 2,55% 31/10/2032	Administration public	EUR	52 974 000	53 631 911,03	1,10%
KINGDOM OF SPAIN 2,7% 31/10/2048	Administration public	EUR	2 950 000	2 625 914,93	0,05%

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers - suite

Libellé	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou Nominal	% Actif	
				Valeur actuelle	Net
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	Administration public	EUR	1 840 000	1 749 470,74	0,04%
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Administration public	EUR	26 718 000	29 129 490,76	0,60%
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	Administration public	EUR	10 870 000	11 702 080,63	0,24%
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Administration public	EUR	11 550 000	12 472 673,96	0,26%
KINGDOM OF SPAIN 4.9% 30/07/40	Administration public	EUR	2 470 000	2 959 657,20	0,06%
KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	Administration public	EUR	2 110 000	2 719 008,03	0,06%
KINGDOM OF SPAIN 5.75% 30/07/32	Administration public	EUR	412 000	505 166,46	0,01%
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	Administration public	EUR	20 890 000	19 946 189,80	0,41%
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Administration public	EUR	5 390 000	2 670 852,80	0,05%
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	Administration public	EUR	28 060 000	24 784 275,60	0,51%
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	Administration public	EUR	2 920 000	2 676 738,00	0,05%
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	Finance et assurance	EUR	10 540 000	9 842 985,48	0,20%
OAT 4% 25/04/55	Administration public	EUR	3 071 034	3 386 411,52	0,07%
PORTUGAL 1% 12/04/2052	Administration public	EUR	1 730 000	1 017 533,63	0,02%
REGION WALLONNE 0.375% 22/10/2031	Administration public	EUR	9 000 000	7 612 245,74	0,16%
REGION WALLONNE 1.25% 03/05/2034	Administration public	EUR	600 000	512 511,29	0,01%
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	Administration public	EUR	46 400 000	43 881 782,28	0,90%
REPUBLIC FRENCH 4.5% 25/04/2041	Administration public	EUR	20 000	23 561,52	0,00%
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	Administration public	EUR	32 975 000	29 121 211,75	0,60%
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	Administration public	EUR	3 630 000	3 115 520,10	0,06%
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	Administration public	EUR	8 886 000	8 278 053,38	0,17%
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Administration public	EUR	3 795 000	2 280 253,82	0,05%
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	Administration public	EUR	3 236 000	1 520 237,34	0,03%
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	Administration public	EUR	2 490 000	2 567 751,10	0,05%
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Administration public	EUR	4 498 000	2 994 803,52	0,06%
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	Administration public	EUR	4 430 000	3 784 009,51	0,08%
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	Administration public	EUR	12 195 000	8 088 412,27	0,17%
REPUBLIC OF GERMANY 2.2% 15/02/2034	Administration public	EUR	20 287 000	20 798 525,59	0,43%
REPUBLIC OF ITALY 2.05% 01/08/2027	Administration public	EUR	11 050 000	10 979 101,04	0,23%
REPUBLIC OF ITALY 2.2% 01/06/2027	Administration public	EUR	14 610 000	14 646 283,10	0,30%
REPUBLIC OF ITALY 1.35% 01/04/2030	Administration public	EUR	8 200 000	7 599 161,29	0,16%
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance et assurance	EUR	3 293 000	2 510 478,04	0,05%
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	Administration public	EUR	2 427 000	2 246 373,54	0,05%
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	Administration public	EUR	1 603 000	1 483 600,06	0,03%
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	Administration public	EUR	1 775 000	1 774 571,84	0,04%
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Administration public	EUR	2 103 785	1 553 712,95	0,03%
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.95% 15/06/2029	Administration public	EUR	1 532 383	1 526 810,46	0,03%
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	Administration public	EUR	1 378 275	1 349 695,81	0,03%
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	Administration public	EUR	3 150 000	3 252 686,30	0,07%
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	Administration public	EUR	8 830 000	8 999 271,10	0,18%
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Administration public	EUR	147 439	168 926,03	0,00%
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/37	Administration public	EUR	137 800	157 732,20	0,00%
SPAIN 1% 30/07/2042	Administration public	EUR	6 780 000	4 647 645,42	0,10%
SPAIN 6% 31/01/29	Administration public	EUR	1 231 000	1 463 380,71	0,03%
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	Administration public	EUR	8 152 000	6 187 126,79	0,13%
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>					

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers - suite

Libellé	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif				
					Net				
Titres de créances									
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>									
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>									
Parts d'OPC et de fonds d'investissements									
<i>OPCVM</i>									
BNP PARIBAS EASYETF FTSE EPRA EUROZONE	Finance et assurance	EUR	11 888 192	86 534 149,57	1,78%				
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II	Finance et assurance	EUR	648 961	143 634 538,13	2,95%				
EUROZONE GOV UCITS E									
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	Finance et assurance	EUR	46	73 774 419,93	1,51%				
OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	Finance et assurance	EUR	103 836	12 959 771,16	0,27%				
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance et assurance	EUR	41 168	42 526 623,30	0,87%				
OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	Finance et assurance	EUR	33 172	14 721 401,88	0,30%				
OFI INVEST INFLATION EURO	Finance et assurance	EUR	6 800	10 253 856,00	0,21%				
OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	Finance et assurance	EUR	11 523	16 276 698,42	0,33%				
OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	Finance et assurance	EUR	404 857	48 955 284,30	1,00%				
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	Finance et assurance	EUR	13 467	15 237 371,82	0,31%				
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>									
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>									
Dépôts									

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle		Montant de l'exposition			
	présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme
(hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé	Quantité	Valeur actuelle présentée au		Montant de l'exposition +/-		
		Actif	Passif			
Actions						
Futures						
CAC 40	331	600 765,00		25 319 845,00		
EURO STOXX	1 405	808 645,00		36 164 700,00		
EURO STOXX	3 124		146 850,00	49 015 560,00		
EURO STOXX 50	-3 852		6 721 740,00	-193 755 600,00		
EURO STOXX LARGE	7 727	6 108 580,00		208 976 715,00		
Sous-Total Futures		7 517 990,00	6 868 590,00	125 721 220,00		
Options						
EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10	83 100	5 401 500,00		371 905 968,53		
EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10	-83 100		3 656 400,00	-272 176 993,73		
EURO STOXX 50 - PUT 4 650 - 2024-10	27 000	1 917 000,00		-90 998 189,10		
EURO STOXX 50 - PUT 4 625 - 2024-10	-27 000		1 728 000,00	80 737 265,70		
Sous-Total Options		7 318 500,00	5 384 400,00	89 468 051,40		
Total Actions		14 836 490,00	12 252 990,00	215 189 271,40		
Taux d'intérêts						
Futures						
EURO BOBL	3 248	2 778 240,00		389 922 400,00		
EURO BOBL	160	209 600,00		19 208 000,00		
EURO BUXL	126	330 120,00		17 171 280,00		
EURO SCHATZ	1 379	827 400,00		147 794 325,00		
EURO SCHATZ	8 457	4 905 065,92		906 378 975,00		
EURO-OAT	77	90 090,00		9 766 680,00		
EURO BUND	-1 672		3 143 360,00	-225 586 240,00		
EURO BUND	-707		826 200,00	-95 388 440,00		
EURO-BTP	-688		2 125 920,00	-83 571 360,00		
SHORT EURO	5	4 250,00		538 350,00		
Sous-Total Futures		9 144 765,92	6 095 480,00	1 086 233 970,00		
Total Taux d'intérêts		9 144 765,92	6 095 480,00	1 086 233 970,00		
Change						
Total Change		-	-	-		
Crédit						
Total Crédit		-	-	-		
Autres expositions						
Total Autres expositions		-	-	-		

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé	Quantité	Valeur actuelle présentée au		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions	-	-	-	-
Total Actions	-	-	-	-
Taux d'intérêts	-	-	-	-
Total Taux d'intérêts	-	-	-	-
Change	-	-	-	-
Total Change	-	-	-	-
Crédit	-	-	-	-
Total Crédit	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-
Total Autres expositions	-	-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	30/09/2024
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	4 843 685 466,70
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	2 583 500,00
Total instruments financiers à terme - taux	3 049 285,92
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-3 698 685,91
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	52 742 944,19
Autres passifs (-)	-25 181 696,66
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	4 873 180 814,24

**COMPTES ANNUELS
29 SEPTEMBRE 2023**

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 841 573 712,18	4 354 733 516,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 083 955 263,08	2 815 326 660,95
Obligations et valeurs assimilées	1 270 947 782,16	1 076 603 417,04
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 270 947 782,16	1 076 603 417,04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	19 965 452,53	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	19 965 452,53	-
Titres de créances négociables	19 965 452,53	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	446 114 560,92	433 095 173,51
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	446 114 560,92	433 095 173,51
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	20 590 653,49	29 708 265,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	20 590 653,49	29 708 265,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	62 587 407,74	57 541 168,58
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	62 587 407,74	57 541 168,58
Comptes financiers	464 269,94	23 443 151,33
Liquidités	464 269,94	23 443 151,33
Total de l'actif	4 904 625 389,86	4 435 717 836,41

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	3 644 050 421,38	3 349 809 208,29
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	519 404 965,56	496 396 067,40
Report à nouveau (a)	476 631 196,01	446 843 562,07
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	136 267 455,45	43 051 938,70
Résultat de l'exercice (a, b)	73 893 380,79	61 473 174,90
Total des capitaux propres	4 850 247 419,19	4 397 573 951,36
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	20 590 653,55	28 798 635,01
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	20 590 653,55	28 798 635,01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	20 590 653,55	28 798 635,01
Autres opérations	-	-
Dettes	3 621 180,23	9 345 250,04
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3 621 180,23	9 345 250,04
Comptes financiers	30 166 136,89	-
Concours bancaires courants	30 166 136,89	-
Emprunts	-	-
Total du passif	4 904 625 389,86	4 435 717 836,41

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	659 082 240,00	51 518 280,00
AUTRE	-	51 518 280,00
VENTE - FUTURE - Marche a terme ferme	-	51 518 280,00
TAUX	659 082 240,00	-
VENTE - FUTURE - EURO BUND	651 690 240,00	-
VENTE - FUTURE - EURO-OAT	7 392 000,00	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	2 064 855 720,00	2 015 392 826,60
ACTIONS	100 788 210,00	115 516 496,60
ACHAT - FUTURE - CAC 40	27 890 850,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	72 897 360,00	-
- OPTION - Marche a terme conditionnel	-	115 516 496,60
AUTRE	-	1 899 876 330,00
ACHAT - FUTURE - Marche a terme ferme	-	1 899 876 330,00
TAUX	1 964 067 510,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BOBL	19 098 750,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUXL	164 941 280,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO SCHATZ	1 569 390 520,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO-BTP	209 803 760,00	-
ACHAT - FUTURE - SHORT EURO	833 200,00	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 488 590,58	4 244,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	104 765 855,21	98 133 079,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées	22 064 231,88	14 810 688,68
Produits sur titres de créances	735 764,65	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	129 054 442,32	112 948 012,27
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	36 908,21	354 291,43
Autres charges financières	-	170 724,62
Total (II)	36 908,21	525 016,05
Résultat sur opérations financières (I - II)	129 017 534,11	112 422 996,22
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	42 470 372,74	43 776 877,90
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	86 547 161,37	68 646 118,32
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 070 887,21	-865 663,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	11 582 893,37	6 307 279,47
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	73 893 380,79	61 473 174,90

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu),

sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à la SICAV ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre de la SICAV n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants de la SICAV.

Description des frais de gestion indirects

La SICAV pouvant être investie jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés mais restent non significatifs.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation du résultat net. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un acompte.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	4 397 573 951,36	5 320 354 127,29
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	58 589 228,43	77 288 067,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-248 389 809,57	-336 680 517,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	244 696 121,50	210 337 988,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-95 476 892,07	-134 207 447,56
Plus-values réalisées sur contrats financiers	339 070 666,29	134 435 298,35
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-343 438 705,59	-162 950 427,66
Frais de transaction	-4 777 882,01	-2 044 917,13
Différences de change	-8 123,35	49 969,23
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	464 983 628,42	-746 657 152,09
Différence d'estimation exercice N	851 563 934,32	
Différence d'estimation exercice N - 1	386 580 305,90	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-24 461 375,13	-4 752 011,86
Différence d'estimation exercice N	-14 873 901,13	
Différence d'estimation exercice N - 1	9 587 474,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-13 077 657,09 ⁽¹⁾	-7 186 471,30
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	86 547 161,37	68 646 118,32
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-11 582 893,37	-19 058 673,16
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	4 850 247 419,19	4 397 573 951,36

(1) Dont € 7 506 429,97 d'acompte sur le report à nouveau

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	1 270 947 782,16	26,20
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	1 270 947 782,16	26,20
Titres de créances	19 965 452,53	0,41
Les titres négociables à court terme	10 000 000,00	0,21
Les titres négociables à moyen terme	9 965 452,53	0,21
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	2 623 149 750,00	54,08
Actions	100 788 210,00	2,08
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 259 668 286,54	25,97	11 279 495,62	0,23	-	-	-	-
Titres de créances	19 965 452,53	0,41	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	464 269,94	0,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	30 166 136,89	0,62
Hors-bilan								
Opérations de couverture	659 082 240,00	13,59	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	1 964 067 510,00	40,49	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	7 103 871,77	0,15	32 820 493,89	0,68	179 459 221,97	3,70	270 654 561,41	5,58	780 909 633,12	16,10
Titres de créances	19 965 452,53	0,41	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	464 269,94	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	30 166 136,89	0,62	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	659 082 240,00	13,59
Autres opérations	833 200,00	0,02	-	-	1 569 390 520,00	32,36	19 098 750,00	0,39	374 745 040,00	7,73

Répartition par devise

	USD	%	GBP	%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	457 538,03	0,01	6 731,91	0,00	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

29/09/2023

Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	16 295 166,80
Vente à règlement différé	42 291 620,10
Coupons à recevoir	4 000 620,84
Total créances	62 587 407,74
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-3 358 540,19
Provision commission de mouvement	-262 640,04
Total dettes	-3 621 180,23
Total	58 966 227,51

Souscriptions rachats

Actions émises	876 909,0000
Actions rachetées	3 477 406,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,86
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
	Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan			
	Néant			
	Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine			
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	46 2326	1 406 170,50	65 010 918,26
FR0010596783	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	103 836,00	110,55	11 479 069,80
FR0007385000	OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	33 986,00	417,57	14 191 534,02
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO R	6 800,00	1 443,36	9 814 848,00
FR0011024249	OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	16 382,00	1 278,01	20 936 359,82
FR001400A357	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	515 706,8004	107,16	55 263 140,73
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	9 617,00	1 063,65	10 229 122,05
<i>Sous-total</i>				186 924 992,68

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
	16/03/2023	4 825 214,87	0,07	-	-
	14/09/2023	6 757 678,50	0,10	-	-
Total acomptes		11 582 893,37	0,17	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	476 631 196,01 ⁽²⁾	446 843 562,07
Résultat	73 893 380,79	61 473 174,90
Total	550 524 576,80	508 316 736,97
Affectation		
Distribution	6 066 381,87	5 600 379,20
Report à nouveau de l'exercice	544 458 194,93	502 716 357,77
Capitalisation	-	-
Total	550 524 576,80	508 316 736,97
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	67 404 243,0000	70 004 740,0000
Distribution unitaire	0,09	0,08
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(2) Un acompte sur le report à nouveau de € 7 506 429,97 a été payé au cours de l'exercice

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	519 404 965,56	496 396 067,40
Plus et moins-values nettes de l'exercice	136 267 455,45	43 051 938,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	655 672 421,01	539 448 006,10
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	655 672 421,01	539 448 006,10
Capitalisation	-	-
Total	655 672 421,01	539 448 006,10
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	67 404 243,0000	70 004 740,0000
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	4 850 247 419,19	4 397 573 951,36	5 320 354 127,29	4 561 807 420,36	5 230 049 427,40
Nombre de titres					
Actions	67 404 243,0000	70 004 740,0000	73 564 416,0000	77 970 207,0000	79 364 567,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	71,95	62,81	72,32	58,50	65,89
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	0,08	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,37 ⁽³⁾	0,35	0,36	0,23	0,32
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-

(3) Dont 2 acomptes sur le résultat reporté : € 0,02 le 16/03/2023 et € 0,09 le 15/06/2023

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			3 083 955 263,08	63,58
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 083 955 263,08	63,58
AIR LIQUIDE	EUR	40 576,00	6 485 667,84	0,13
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	1 019 355,00	162 933 703,20	3,36
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	885 122,00	112 392 791,56	2,32
ALSTOM	EUR	1 241 560,00	28 059 256,00	0,58
ARCELORMITTAL SA	EUR	1 554 579,00	36 960 115,73	0,76
AXA SA	EUR	3 258 482,00	91 824 022,76	1,89
BNP PARIBAS	EUR	2 456 956,00	148 473 851,08	3,06
CAP GEMINI SE	EUR	391 684,00	64 941 207,20	1,34
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	1 387 664,00	40 339 392,48	0,83
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	1 239 706,00	70 514 477,28	1,45
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	921 226,00	10 770 974,39	0,22
DANONE SA	EUR	982 170,00	51 328 204,20	1,06
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	171 132,00	6 040 103,94	0,12
EDENRED	EUR	364 233,00	21 591 732,24	0,45
ENGIE SA	EUR	2 452 545,00	35 635 478,85	0,73
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	2 340 394,00	34 005 924,82	0,70
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	710 401,00	117 329 829,16	2,42
HERMES INTERNATIONAL	EUR	15 095,00	26 111 331,00	0,54
KERING	EUR	162 025,00	69 978 597,50	1,44
L'OREAL PRIME 2013	EUR	176 969,00	69 584 210,80	1,43
LOREAL SA	EUR	215 480,00	84 726 736,00	1,75
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	515 124,00	369 034 833,60	7,61
ORANGE	EUR	4 426 175,00	48 068 260,50	0,99
PERNOD RICARD	EUR	442 162,00	69 795 271,70	1,44
PUBLICIS GROUPE	EUR	568 372,00	40 786 374,72	0,84
SAFRAN	EUR	642 712,00	95 532 711,68	1,97
SANOFI	EUR	2 276 340,00	231 002 983,20	4,76
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	1 115 197,00	175 063 625,06	3,61
SOCIETE GENERALE A	EUR	2 429 632,00	55 990 869,44	1,15
SODEXO	EUR	123 356,00	12 029 677,12	0,25
SPIE SA	EUR	254 807,00	7 012 288,64	0,14
STELLANTIS NV	EUR	3 467 288,00	63 111 576,18	1,30
STMICROELECTRONICS NV	EUR	1 684 022,00	69 019 641,67	1,42
TELEPERFORMANCE SE	EUR	173 817,00	20 753 749,80	0,43
THALES SA	EUR	301 396,00	40 115 807,60	0,83
TOTAL ENERGIES SE	EUR	5 182 519,00	322 922 758,89	6,66
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 647 656,00	45 195 204,08	0,93
VINCI SA	EUR	1 025 701,00	107 719 119,02	2,22
WORLDLINE	EUR	779 471,00	20 772 902,15	0,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées			1 270 947 782,16	26,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 270 947 782,16	26,20
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	EUR	5 610 000,00	5 088 162,09	0,10
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	EUR	15 351 000,00	9 807 899,00	0,20
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	EUR	700 000,00	604 856,77	0,01
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	EUR	2 245 000,00	950 078,77	0,02
BPIFRANCE FRANCEMENT 2.75% 25/10/2025	EUR	4 400 000,00	4 433 054,85	0,09
BPIFRANCE SACA 0% 25/05/2028	EUR	3 400 000,00	2 902 512,00	0,06
BPIFRANCE SACA 2.875% 25/11/2029	EUR	50 100 000,00	49 236 797,59	1,02
BTF 0% 25/05/2032	EUR	18 560 000,00	14 006 860,80	0,29
BTPS 2.15% 01/03/2072	EUR	2 700 000,00	1 378 188,30	0,03
BTPS 3.25% 01/03/2038	EUR	1 904 000,00	1 575 532,80	0,03
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	EUR	16 610 000,00	12 419 250,06	0,26
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	EUR	18 390 000,00	14 278 348,73	0,29
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	EUR	13 103 000,00	7 456 783,41	0,15
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	EUR	22 490 000,00	19 189 141,47	0,40
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	EUR	713 000,00	307 414,93	0,01
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	EUR	504 452,00	336 162,32	0,01
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	EUR	13 800 000,00	13 652 108,21	0,28
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	EUR	9 270 365,00	6 636 932,41	0,14
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/11/2028	EUR	22 250 000,00	19 377 302,50	0,40
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2026	EUR	12 690 000,00	12 004 875,59	0,25
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2028	EUR	30 670 000,00	27 955 112,61	0,58
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	EUR	23 178 000,00	21 448 593,16	0,44
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	EUR	5 740 000,00	5 952 326,05	0,12
FINLAND 0.05% 15/09/2028	EUR	4 261 000,00	3 741 310,98	0,08
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	EUR	1 270 000,00	508 792,50	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/09/2029	EUR	2 719 000,00	2 324 026,92	0,05
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	EUR	2 938 000,00	1 671 299,12	0,03
FRANCE 0% 25/02/2026	EUR	19 480 000,00	18 040 622,80	0,37
FRANCE 0% 25/11/2030	EUR	23 590 000,00	18 817 271,20	0,39
FRANCE 0.5% 25/05/2040	EUR	6 493 002,00	3 927 549,50	0,08
FRANCE 0.5% 25/05/2072	EUR	1 990 299,00	622 161,38	0,01
FRANCE 0.5% 25/06/2044	EUR	16 846 824,00	9 016 186,37	0,19
FRANCE 0.50% 25/05/2029	EUR	55 990 000,00	48 494 037,38	1,00
FRANCE 0.75% 25/05/2028	EUR	14 930 000,00	13 442 739,48	0,28
FRANCE 1% 25/05/2027	EUR	20 000,00	18 600,58	0,00
FRANCE 1.25% 25/05/2034	EUR	19 010 000,00	15 377 646,07	0,32
FRANCE 1.5% 25/05/2031	EUR	55 251 062,00	49 198 797,27	1,01
FRANCE 1.5% 25/05/2050	EUR	7 249 021,00	4 491 485,09	0,09
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	5 450 000,00	4 248 555,24	0,09
FRANCE 1.75% 25/11/2024	EUR	5 860 000,00	5 830 224,78	0,12
FRANCE 4.25% 10/25/2023	EUR	6 830 000,00	7 103 871,77	0,15
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	EUR	14 340 660,00	6 603 220,37	0,14

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FRANCE OAT 0,50% 25/05/2025	EUR	22 260 000,00	21 276 099,49	0,44
FRANCE OAT 2,25 05/25/2024	EUR	5 300 000,00	5 292 809,38	0,11
FRANCE OAT 2,5 05/25/2030	EUR	2 940 000,00	2 847 648,98	0,06
FRANCE OAT 25/05/2045	EUR	3 880 000,00	3 607 633,75	0,07
FRENCH REPUBLIC 0,25% 25/11/2026	EUR	25 188 000,00	23 057 019,29	0,48
FRENCH REPUBLIC 0,5% 25/05/2026	EUR	21 660 000,00	20 227 832,51	0,42
FRENCH REPUBLIC 0,75% 25/05/2052	EUR	9 042 504,00	4 274 250,81	0,09
FRENCH REPUBLIC 1,25% 25/05/2036	EUR	10 314 279,00	7 932 341,12	0,16
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	EUR	550 814,00	395 665,38	0,01
INMOBILIARIA COLONIAL SO 2% 17/04/2026	EUR	10 900 000,00	10 442 690,20	0,22
IRELAND 1% 15/05/2026	EUR	3 140 000,00	2 986 053,52	0,06
IRELAND 1,35% 18/03/2031	EUR	2 690 000,00	2 389 661,94	0,05
IRELAND 1,5% 15/05/2050	EUR	1 906 477,00	1 211 620,83	0,02
IRELAND 2% 18/02/2045	EUR	7 000,00	5 344,84	0,00
IRELAND REPUBLIC 2,4% 15/05/2030	EUR	3 000,00	2 898,41	0,00
IRISH 0,2% 18/10/2030	EUR	17 460 000,00	14 261 464,33	0,29
ITALIAN REPUBLIC 0,25% 15/03/2028	EUR	34 210 000,00	28 924 336,96	0,60
ITALIAN REPUBLIC 0,5% 01/02/2026	EUR	67 580 000,00	62 545 694,01	1,29
ITALIAN REPUBLIC 0,95% 01/03/2037	EUR	2 130 000,00	1 321 985,78	0,03
ITALIAN REPUBLIC 0,95% 01/12/2031	EUR	58 544 000,00	44 670 090,51	0,92
ITALIAN REPUBLIC 1,65% 01/12/2030	EUR	7 362 000,00	6 157 357,15	0,13
ITALIAN REPUBLIC 3,8% 01/08/2028	EUR	30 950 000,00	30 676 570,21	0,63
ITALIAN REPUBLIC 4,0% 30/04/2035	EUR	15 474 000,00	14 633 130,16	0,30
ITALIAN REPUBLIC 4,45% 01/09/2043	EUR	11 461 000,00	10 573 468,30	0,22
KFW 0% 09/11/2028	EUR	9 522 000,00	8 049 232,26	0,17
KFW 0,75% 15/01/2029	EUR	891 000,00	785 579,57	0,02
KFW 1,375% 31/07/2035	EUR	3 230 000,00	2 582 237,62	0,05
KFW VAR 30/04/2027	EUR	12 707 000,00	11 279 495,62	0,23
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	EUR	21 210 000,00	18 709 128,90	0,39
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2031	EUR	3 335 841,00	2 558 489,97	0,05
KINGDOM OF BELGIUM 0,65% 22/06/2071	EUR	1 963 746,00	672 502,95	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 1,25% 22/04/2033	EUR	20 380 000,00	17 000 203,07	0,35
KINGDOM OF BELGIUM 1,4% 22/06/2053	EUR	5 675 964,00	3 205 102,73	0,07
KINGDOM OF BELGIUM 1,6% 22/06/2047	EUR	2 220 000,00	1 445 714,47	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 1,70% 22/06/2050	EUR	690 273,00	440 921,65	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 1,90% 22/06/2038	EUR	3 250 000,00	2 593 555,23	0,05
KINGDOM OF BELGIUM 3,75% 22/06/2045	EUR	1 090 000,00	1 077 010,77	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 4,25% 28/03/2041	EUR	2 000 000,00	2 147 293,44	0,04
KINGDOM OF BELGIUM 5,00% 28/03/2035	EUR	237 500,00	274 267,30	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0,5% 15/01/2040	EUR	9 960 000,00	6 527 339,21	0,13
KINGDOM OF NETHERLANDS 3,75% 15/01/2042	EUR	2 490 000,00	2 704 277,12	0,06
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	EUR	71 620 000,00	61 758 642,20	1,27
KINGDOM OF SPAIN 0,5% 30/04/2030	EUR	3 847 000,00	3 167 431,86	0,07
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	EUR	7 819 000,00	3 724 290,38	0,08
KINGDOM OF SPAIN 1,85% 30/07/2035	EUR	11 650 000,00	9 338 471,30	0,19

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	EUR	2 651 000,00	1 591 057,21	0,03
KINGDOM OF SPAIN 2.15% 31/10/2025	EUR	9 680 000,00	9 622 701,03	0,20
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	EUR	34 004 000,00	31 532 039,63	0,65
KINGDOM OF SPAIN 2.7% 31/10/2048	EUR	2 950 000,00	2 259 696,36	0,05
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	EUR	1 840 000,00	1 472 546,57	0,03
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	EUR	10 490 000,00	10 276 800,09	0,21
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	EUR	10 870 000,00	10 459 942,61	0,22
KINGDOM OF SPAIN 4.9% 30/07/2040	EUR	2 470 000,00	2 662 270,20	0,05
KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	EUR	2 110 000,00	2 432 469,85	0,05
KINGDOM OF SPAIN 5.75% 30/07/2032	EUR	412 000,00	476 684,72	0,01
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	EUR	20 890 000,00	18 935 531,60	0,39
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	EUR	5 390 000,00	2 219 709,80	0,05
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	EUR	28 060 000,00	22 912 393,00	0,47
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	EUR	2 920 000,00	2 498 516,83	0,05
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	EUR	10 540 000,00	9 192 049,51	0,19
OAT 4% 25/04/2055	EUR	3 071 034,00	3 180 472,23	0,07
PORTUGAL 1% 12/04/2052	EUR	1 730 000,00	837 811,49	0,02
REGION WALLONNE 0.375% 22/10/2031	EUR	9 000 000,00	6 970 903,15	0,14
REGION WALLONNE 1.25% 03/05/2034	EUR	600 000,00	465 075,25	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	46 400 000,00	38 428 194,46	0,79
REPUBLIC FRENCH 4.5% 25/04/2041	EUR	20 000,00	22 301,90	0,00
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	EUR	32 975 000,00	26 836 703,75	0,55
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	EUR	3 630 000,00	2 850 348,60	0,06
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	EUR	8 886 000,00	7 733 594,14	0,16
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	EUR	3 795 000,00	1 942 876,38	0,04
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	EUR	3 236 000,00	1 126 385,29	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	EUR	2 490 000,00	2 331 702,94	0,05
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	EUR	4 498 000,00	2 614 398,10	0,05
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	EUR	4 430 000,00	3 451 995,44	0,07
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	EUR	12 195 000,00	7 038 014,39	0,15
REPUBLIC OF ITALY 2.05% 01/08/2027	EUR	11 050 000,00	10 329 092,60	0,21
REPUBLIC OF ITALY 2.2% 01/06/2027	EUR	14 610 000,00	13 836 306,29	0,29
REPUBLIC OF ITALY 1.35% 01/04/2030	EUR	8 200 000,00	6 825 382,92	0,14
REPUBLIC OF ITALY 1.75% 01/07/2024	EUR	23 960 000,00	23 681 587,40	0,49
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	EUR	3 293 000,00	2 060 903,79	0,04
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	EUR	2 427 000,00	1 925 468,72	0,04
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	EUR	1 603 000,00	1 267 676,89	0,03
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	EUR	1 775 000,00	1 551 820,47	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	EUR	2 103 785,00	1 324 140,44	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.95% 15/06/2029	EUR	1 532 383,30	1 438 066,11	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	EUR	1 378 275,00	1 215 925,05	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	EUR	3 150 000,00	3 218 023,60	0,07
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	EUR	8 830 000,00	8 831 349,59	0,18
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	EUR	147 439,00	150 488,87	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/2037	EUR	137 800,00	142 714,74	0,00

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
REPUBLIC OF PORTUGAL 5,65% 15/02/2024	EUR	3 690 000,00	3 846 097,11	0,08
SPAIN 1% 30/07/2042	EUR	6 780 000,00	3 916 439,58	0,08
SPAIN 6% 31/01/2029	EUR	1 231 000,00	1 426 881,61	0,03
SPANISH GOVERNMENT 0,85% 30/07/2037	EUR	8 152 000,00	5 352 681,16	0,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			19 965 452,53	0,41
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			19 965 452,53	0,41
Titres de créances négociables			19 965 452,53	0,41
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP ZCP 02/11/2023	EUR	10 000 000,00	9 965 452,53	0,21
VEOLIA ENVIRONMENT ZCP 13/11/2023	EUR	10 000 000,00	10 000 000,00	0,21
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			446 114 560,92	9,20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			446 114 560,92	9,20
AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD	EUR	46,2326	65 010 918,26	1,34
AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS	EUR	16 382,00	20 936 359,82	0,43
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	EUR	1 280 834,00	259 189 568,24	5,34
OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	EUR	103 836,00	11 479 069,80	0,24
OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	EUR	33 986,00	14 191 534,02	0,29
OFI INVEST INFLATION EURO R	EUR	6 800,00	9 814 848,00	0,20
OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	EUR	515 706,8004	55 263 140,73	1,14
OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	EUR	9 617,00	10 229 122,05	0,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Contrats financiers			-0,06	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-0,06	-
Appel marge EUR G1	EUR	14 873 901,07	14 873 901,07	0,31
CAC 40 1023	EUR	390,00	-583 830,00	-0,01
EURO BOBL 1223	EUR	165,00	-166 650,00	0,00
EURO BUND 1223	EUR	724,00	-1 155 690,00	-0,02
EURO BUND 1223	EUR	-5 790,00	4 062 601,15	0,08
EURO BUXL 1223	EUR	133,00	-952 280,00	-0,02
EURO BUXL 1223	EUR	1 215,00	-4 374 323,55	-0,09
EURO SCHATZ 1223	EUR	14 948,00	180 411,27	0,00
EURO STOXX 50 1223	EUR	1 734,00	-1 502 660,00	-0,03
EURO-BTP FU 1223	EUR	2 149,00	-11 848 820,00	-0,24
EURO-BTP FU 1223	EUR	-237,00	1 316 540,00	0,03
EURO-OAT FU 1223	EUR	-60,00	157 200,00	0,00
SHORT EURO 1223	EUR	8,00	-6 400,00	0,00
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			62 587 407,74	1,29
Dettes			-3 621 180,23	-0,07
Comptes financiers			-29 701 866,95	-0,61
ACTIF NET			4 850 247 419,19	100,00



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

SICAV

AFER-SFER

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024
SICAV
AFER-SFER
22, rue Vernier - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

**SICAV
AFER-SFER**

22, rue Vernier - 75017 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024

A l'assemblée générale de la SICAV AFER-SFER,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris la Défense,

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 02/12/2024 16:06:47

A red, stylized digital signature or watermark that looks like a stylized letter 'A' or a flame.

Christophe Coquelin
Associé

**SICAV
AFER-SFER**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024

AFER-SFER

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
Siège social : 22, rue Vernier - 75017 PARIS
400 680 245 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2025 A 16h

ORDRE DU JOUR

EN MATIERE ORDINAIRE

- Approbation des comptes de l'exercice ;
- Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Rémunérations allouées ;
- Affectation des sommes distribuables de l'exercice ;
- Pouvoirs pour les formalités légales ;

AFER-SFER
Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
Siège social : 22, rue Vernier - 75017 PARIS
400 680 245 RCS PARIS

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS
PRESENTÉES A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2025**

EN MATIÈRE ORDINAIRE

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports et comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Deuxième résolution

Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Rémunérations allouées

L'assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération au conseil d'administration pour l'exercice 2023-2024.

Quatrième résolution

Résultats et affectation des sommes distribuables

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice 2023-2024 de **403 854 201,82 €**.

Pour la part C/D

- les sommes distribuables au titre du revenu net pour l'exercice clos s'élèvent à :
567 498 587,63 euros ;
- les sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées s'élèvent à :
859 384 007,52 euros

Pour la part D

- les sommes distribuables au titre du revenu net pour l'exercice clos s'élèvent à : **257 488,64 euros** ;
- les sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées s'élèvent à : **515 729,05 euros**.

L'assemblée générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 27 des Statuts « affectation des sommes distribuables ». Elle décide en conséquence :

Pour la part C/D :

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux résultats :

- Capitalisation de la somme de **567 498 587,63 euros**

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

- Capitalisation de la somme de **859 384 007,52 euros**

Pour la part D :

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux résultats :

- Distribution de la somme de **256 516,24 euros**, soit **0,92 euros par action**
- Report à nouveau du revenu de l'exercice de la somme de **972,40 euros**

Quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

- Distribution de la somme de **513 032,48 euros**, soit **1,84 euros par action**
- Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes de la somme de **2 696,57 euros**

Le Conseil d'administration décide, pour la part D, la distribution d'un solde de dividende de 2,76 € au titre de l'exercice clos, qui sera mis en paiement le 13 décembre 2024.

L'Assemblée Générale donne expressément acte au Conseil d'Administration de ce que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il lui a été rappelé que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

En euros	Dividende net au titre du résultat net	Revenu éligible à l'abattement	Revenu non éligible à l'abattement
2020-2021	0,36		0,36
2021-2022	0,35		0,35
2022-2023	0,37		0,37

Cinquième résolution

Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.